



Camelina sativa, de son nom courant *Caméline*, est une plante de la famille des *Brassicacées*. Cette cousine du colza peut atteindre 40 à 100 cm selon les variétés et les conditions de cultures. Les feuilles sont lancéolées et les pétales de la fleur de couleur jaune doré.

Cette culture peu développée en France aujourd'hui, était pourtant cultivée dans la majeure partie de l'Europe dès l'Age de bronze! *Camelina sativa* semble particulièrement adaptée aux zones climatiques tempérées.

CONDUITE CULTURALE

→ **Variété** : Il existe plusieurs variétés telles Lindo, Madonna, Konto, etc, mais on retrouve seulement Calena dans les fermes bretonnes (semence à ≈ 1€/kg).

• EN PUR

→ **Préparation du sol** : Importance de bien travailler son sol. Les faux semis sont indispensables pour obtenir un lit de semence fin et nivelé et réduire au maximum la pression adventices type ravenelles, chénopodes, mercuriales.

→ **Semis** : Semis possible entre la fin mars (en tant que culture principale) et la mi-juin (valorisation en seconde culture de printemps).

- **Densité** : 5 à 6 kg en pur [La graine de petite taille a un PMG faible de l'ordre de 1 à 2 grammes].

- **Ecartement** : Classique -> semis au semoir à céréales combiné. L'utilisation d'un semoir centrifuge à la volée est possible. Vigilance toutefois à l'espacement entre les passages d'épandeurs pour s'assurer une densité suffisante et selon le secteur attention à bien enfouir la graine pour favoriser la germination.

- **Profondeur** : Très superficiels (≈1 cm) et suivi, quasi-systématiquement, d'un roulage.

→ **Fertilisation** : Selon la place dans la rotation et la place de la culture (pur ou association / principale ou compagne) un léger apport organique pourra être envisagé.

→ **Désherbage** : Généralement, aucune intervention.

Un passage de herse étrille pourrait être effectué dans le mois suivant le semis = encore peu de recul sur cette pratique.

→ **Association possible** : céréales de printemps, pois, lentille, lin, sarrasin.

• EN ASSOCIATION

→ **Semis** : 2 à 4 kg max en mélange - un semis clair de la plante en association est nécessaire pour que la caméline ne soit pas trop concurrencée.

Les deux plantes peuvent être semées ensemble (sans semoir à double densité : nécessité de remplir la trémie en plusieurs fois pour garder une homogénéité du mélange) ou semées en décalé ; la céréale/légumineuse d'abord et la caméline ensuite.

→ **Désherbage** : Généralement, aucune intervention. Difficultés d'interventions du fait d'un décalage entre les stades optimaux de désherbage des 2 cultures associées.

• ROTATIONS-ASSOLEMENT

Peut-être placée en 3ème position d'une rotation « **céréalière** », par exemple, après une prairie ou une luzernière et une première paille plus exigeante en azote. Possibilité de la placer en seconde culture de printemps après un mélange céréalière ensilé ou enrubannée ou encore après un petit pois industrie.

CAMELINE

Camelina sativa

■ *Brassicacées*

FICHE D'IDENTITE

→ **Usages actuels** : utilisation de l'huile de caméline dans la production de bio-carburants, de vernis, de cosmétiques ainsi qu'en alimentation humaine du fait de son profil lipidique intéressant pour la santé (teneur riche en vitamine E et en acide alpha-linolénique, acide gras essentiel de la série des oméga 3 (plus de 45%).

→ Les **tourteaux** peuvent être **valorisés en alimentation animale**.

• INTÉRÊTS

→ Intéressante pour **diversifier l'assolement et allonger les rotations**.

→ **Cycle court (3/4 mois)** permettant de remplacer une culture d'hiver ratée et de valoriser une deuxième culture de printemps.

→ **Implantation tardive au printemps** = bénéfique pour la gestion des adventices pluriannuelles de fin de printemps (rumex, chardons).

→ **Effets allélopathiques**.

→ **Plante compagne intéressante** en association pour maîtriser le salissement, son rôle de tuteur, son PMG faible facilitant la séparation lors du triage.

→ **Valeur ajoutée**.

• EXIGENCES

→ **Peut supporter des conditions de sécheresse temporaire** mais nécessite une pluviométrie suffisante jusqu'à sa floraison et une certaine humidité pour favoriser la germination, surtout pour des semis tardifs de fin juin en zone souvent déficitaire en eau. Dans ce cas, bien rappuyer après le semis au rouleau.

→ **Minimum de 12 -15 mm d'eau** en été nécessaire pour que la culture fasse son cycle.

→ **Plante peu concurrentielle** face aux adventices. Nécessite des parcelles propres.

→ En pur, nécessite un **minimum de fertilisation**.

RÉCOLTE

110 à 120 jours après le semis environ – variable selon la météo à la récolte qui n'est pas toujours favorable en octobre.

→ **Maturité** : lorsque les graines sont libres dans leurs capsules.

→ **Rendement** : très variables selon les situations. Peut aller de 8 à 12 qtx/ha en pur et 5 à 8 qtx/ha en association.

→ **Pré-requis à la récolte** : réglages de la moissonneuse ; abaisser au minimum les vents, serrer le contrebatteur et régler soigneusement l'ouverture des grilles pour éclater les capsules.

TRIAGE - SÉCHAGE

La graine de cameline n'aime pas l'humidité. Un séchage rapide est nécessaire après battage (dans la foulée).

Selon la valorisation et l'état de propreté de la culture à la récolte, un triage plus ou moins poussé sera nécessaire. Un trieur séparateur et un trieur rotatif peuvent suffire selon les situations.

PRESSAGE

Pour 10 quintaux, environ 250 litres d'huile sont produits (retour d'expérience du GAEC QUINROUET).

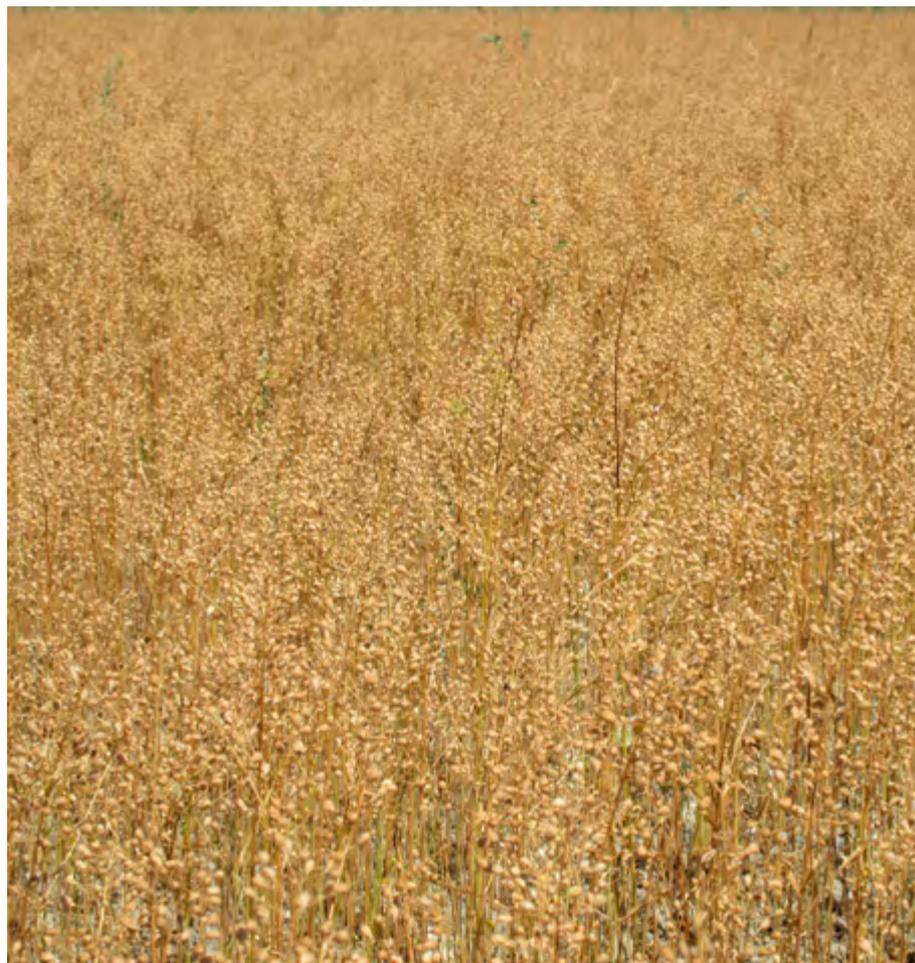
PRIX DE VENTE

→ Entre 1 000 et 1 500 € la tonne en filière longue.

→ Entre 20 et 25 € le litre d'huile.

VALORISATION

Vigilance, il s'agit d'un marché de niche. Hormis lors de la valorisation en direct sur les fermes, la filière longue est très peu développée. La mise en terre ne doit se faire qu'après contractualisation.



Remerciements aux producteurs pour leurs retours d'expériences



Réseau Gab • Frab
Les Agriculteurs BIO de Bretagne

Pour en savoir plus sur l'Agriculture Bio

→ Contacter le Groupement d'Agriculteurs Biologiques de votre département

► CÔTES D'ARMOR

GAB 22 • 02 96 74 75 65

► FINISTÈRE

GAB 29 • 02 98 25 80 33

► ILLE ET VILAINE

Agrobio 35 • 02 99 77 09 46

► MORBIHAN

GAB 56 • 02 97 66 32 62

Ils soutiennent la bio en Bretagne :



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale «développement agricole et rural»

